

## Présidentielle 2017 Santé et travail – handicap La FNATH propose 6 mesures aux candidats

Forte de 100 000 adhérents, la FNATH a choisi d'alerter les candidats à l'élection présidentielle autour de trois thématiques et 6 mesures urgentes. Par ailleurs, trois vidéos les invitent à clarifier et à renforcer leur prise de parole sur ces sujets.

### #STOPALALANGUEDEBOIS

#### Trois thématiques, 6 mesures urgentes

La FNATH interpelle les candidats sur la discrimination et la paupérisation qui frappent les victimes du travail. La situation n'est pas nouvelle, puisqu'elle date d'une loi adoptée il y a plus d'un siècle, en 1898, époque proche du *Germinal* de Zola ! Depuis, les conditions de travail ont évolué, mais l'indemnisation ne couvre toujours pas la totalité des préjudices, contrairement à tous les autres systèmes d'indemnisation.

La différence d'espérance de vie de près d'une décennie entre les différentes catégories socio-professionnelles reste flagrante et reconnue par tous. La prise en compte de la pénibilité n'est donc pas qu'un gadget ou une lourdeur infligée aux entreprises.

Plus généralement, c'est sur le sujet de la paupérisation et de la précarisation des accidentés de la vie et de leurs aidants, que la FNATH alerte les candidats à l'élection présidentielle. En 2017, plusieurs millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en raison de leur handicap ou de leur maladie : l'allocation aux adultes handicapés avoisine les 800 euros, alors qu'en moyenne les pensions d'invalidité et les rentes des victimes du travail s'élèvent respectivement à 500 et 400 euros. La seule revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés ne peut donc être suffisante.

Cette précarisation conduit les accidentés de la vie à renoncer à des soins. Selon une étude menée par la FNATH, 70% des personnes accidentées de la vie ont reporté ou renoncé à des soins (achat de lunettes, de prothèses auditives, de médicaments).

#### La FNATH interpelle les candidats autour de 3 thématiques et 6 mesures urgentes

- **L'indemnisation des victimes du travail : une discrimination insupportable qui ne peut plus durer**
  1. Réviser la loi sur l'indemnisation des victimes du travail, qui date de 1898,
  2. Prévenir et indemniser la pénibilité au travail
- **Le handicap et la maladie ne doivent pas conduire à la paupérisation et à la précarisation**
  3. Revaloriser le pouvoir d'achat des personnes handicapées, invalides et accidentées
  4. Sortir de la précarité les aidants familiaux
- **L'accès à la prévention et aux soins de doit pas être un luxe réservé à une élite !**
  5. Préserver notre système de santé solidaire et de qualité
  6. Lever les obstacles financiers d'accès aux soins.

#### Trois vidéos pour mettre les personnalités politiques devant leur responsabilité

La FNATH a écrit récemment à l'ensemble des candidats pour solliciter une rencontre, que certains ont d'ores et déjà acceptée, leur permettant ainsi peut-être d'enrichir leur programme sur ces thématiques. D'autres n'ont pas encore répondu. Pour les mobiliser, la FNATH en appelle à tous les citoyens concernés directement ou par leur entourage par ces thématiques, par le biais de 3 petits films de moins d'une minute mettant en scène, sous la forme d'une interview croisée, des personnalités politiques peu inspirées dans leur réponse.

A suivre notamment sur le compte Facebook de la Fnath <https://www.facebook.com/fnath> et sur <http://www.fnath.org>.

De plus, avec le #STOPALALANGUEDEBOIS la Fédération propose des échanges et témoignages sur Twitter.

#### Contacts presse

Valérie Desgrandchamps / 06 62 89 51 51

[vdesgrandchamps@wanadoo.fr](mailto:vdesgrandchamps@wanadoo.fr)

François Verny / 01 45 35 31 87

[francois.verny@fnath.com](mailto:francois.verny@fnath.com)

